



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX
DE LA REGION ARBOIS – POLIGNY

Siège Social :

MAIRIE DE MONTHOLIER 39800
Secrétariat : le mercredi de 10h00 à 12h00
Tél : 03 84 37 56 70 (mairie de Montholier)
sie.arbois.poligny@wanadoo.fr

Séance du 20 juillet 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
2022-02-04 : modification du PPR

PRESENTS (24) : Mrs GUIBOUX P, JACQUOT P, Abergement le Grand ; VIONET A, Abergement le Petit ; BOUDRY J, Arbois ; BONNOT F, Bersaillin ; BOURGEOIS J, MOREY JJ, Brainans ; AUBERT G, Buvilly ; VALLET C, Colonne ; ROBERT B, Grozon ; PETITGUYOT JP, La Ferté ; CHENU T, Mathenay ; ROUSSEY C, Montholier ; GAILLARD JF, Poligny ; PACCARD J, CRINQUAND M, Pupillin ; TRONCHET G, Saint Cyr Montmalin ; RAVIX I, Vadans ; BONTEMPS L, Villerserine ; FOYET MO, TOLLE E, Villette les Arbois

ABSENTS (12) : JOAQUIM M, Abergement le Petit ; MARGUET Y, Bersaillin ; GAILLARD F, Buvilly ; MELOT J, Colonne ; BRIAULT J, La Ferté ; VURLOD H, Mathenay ; JEANNEAUX F, Molamboz ; EVE F, Montholier ; TAINE C, Saint Cyr Montmalin ; BLONDEAU O, GOYOT P, Tourmont ; VAGNET S, Villerserine

EXCUSES (2) : DECOTE Y, Aumont ; BAVEREL E, Vadans ; (hors syndicat : VIEUX A, Ounans)

POUVOIRS (5) : LECOQ Y à AUBERT G, Buvilly ; REMY P à BOUDRY J, Arbois ; GONZALEZ S à ROBERT B, GROZON, DE BRISIS J à TRONCHET G, Saint Cyr Montmalin ; REVERCHON J à GAILLARD JF, Poligny ;

SECRETAIRE : VIONNET A, Abergement le Petit

ASSISTENT : M. Cédric BIEGLE (SIDE), M. Loïc LESNE (SOGEDO)

Certains renouvellements, concernés initialement par le RP, ne sont à ce jour pas réalisés, pour un montant total de 99 100€ :

Station d'Ounans : o 4 pompes d'exhaures o 1 Compteur Sortie production o 1 Démarreur	Surpresseur des Nomades : Armoire électrique
Station La Bergère : o 2 Pompes chloration o Doublon Analyseurs de chlore	Surpresseur Vinetier : 2 pompes
Reprise Pupillin : 2 pompes	

D'un autre côté, l'hydraulique de la station de la Bergère est vétuste (pas de réhabilitation depuis la construction de la station en 1981). La réhabilitation partielle des groupes permettrait de fiabiliser la distribution.

Le délégataire propose :

- De remplacer l'hydraulique de la station (reprise en inox du dn300 à l'intérieur de la station jusqu'aux corps de pompes, du dn 200 vers Buvilly et dn150 vers Mesnay)
- De réhabiliter un groupe de pompage de chaque service (Mesnay et Buvilly)
- De financer ces travaux en ne renouvelant pas les équipements listés ci-dessus.

Le coût de cette opération s'élève à 108 300 €. La différence de coût de 9 200€ (99 100€ et 108 300 €) est prise en charge par l'exploitant au titre de la garantie de renouvellement.

A l'unanimité, les délégués décident :

- de modifier le PPR selon les propositions listées ci-dessus
- de consigner ces modifications dans un avenant au PPR
- et autorisent la présidente à procéder à ces modifications et à signer tout document y afférent.

Pour copie conforme et certification,

S.I.E. Arbois - Poligny
Mairie de Montholier
360 route de Genève
39800 MONTHOLIER
sie.arbois.poligny@wanadoo.fr